

Descriptif d'enseignement / *Course descriptions*

Cycle Master 1 (4ème année) / 4th year

Semestre 2

Titre du cours - *Course title*

Droit du travail

Labor law

Type de cours : Séminaire

Langue du cours/Language of instruction : Français

Enseignant(s) – *Professor(s)*

Laetitia CHEVALIER

AVOCAT - Enseignant vacataire

Contact : laetitia.chevalier@avocat-conseil.fr

Résumé du cours – Objectifs - *Course description – Targets*

Cours d'initiation au droit du travail, le droit qui régit les relations entre les employeurs et les salariés.

Le cours aura pour objet d'analyser la vie d'un contrat de travail, de sa négociation et sa conclusion, en passant par son exécution, jusqu'à sa rupture et l'éventuel contentieux.

Seront également abordés, dans une moindre mesure, les aspects collectifs de la relation de travail.

L'objectif du cours est de connaître les notions juridiques de base, qui permettront aux étudiants d'appréhender les situations rencontrées dans leur avenir professionnel, qu'ils soient salariés ou employeur; Acquérir les principaux réflexes à développer dans l'analyse d'une situation juridique de travail; Se mettre en situation de futur employeur ou salarié.

Evaluation - *Assessment*

Les étudiants seront évalués :

- Au travers de leur participation active au cours,
- Par un devoir à la maison réalisé en cours de séminaire,
- Par un devoir sur table, de deux heures, en fin de séminaire, portant sur les thèmes examinés en cours, et établi sur la base d'un QCM/QRC complété d'un ou plusieurs cas pratiques.

L'usage du code du travail sera autorisé durant l'examen.

Plan – Séances - *Course outline*

Les thèmes abordés seront notamment :

- Découverte du droit du travail,
- Le contrat de travail : existence, conclusion, nature du contrat...
- Les principales clauses du contrat de travail, (rémunération, durée du travail...)
- Les événements affectant la vie du contrat : modification, congés, maladie...
- Les règles spécifiques au CDD,
- La discipline dans l'entreprise : règlement intérieur, sanctions, devoirs des parties,

- Le licenciement (personnel, économique) : motifs et procédure,
- Les autres modes de rupture du contrat (rupture conventionnelle, démission, résiliation...)
- Le contentieux prud'homal,
- Les institutions représentatives du personnel,
- Les normes collectives en droit du travail : négociation collective et droit syndical.

Bibliographie - *Bibliography* :

Le droit du travail étant en perpétuelle évolution, il est impératif de disposer d'ouvrages à jour. (A jour notamment des ordonnances "Macron" de septembre 2017)

Quelques manuels de référence:

- Code du travail, Editions Dalloz ("Code rouge"), ou Editions Lexis Nexis ("Code Bleu"),
- Code du travail annoté, Editions Groupe Revue Fiduciaire,
- Mémento Social, Editions Francis LEFEBVRE
- Lamy Social, Editions Wolters Kluwer
- Jean-Emmanuel RAY, "Droit du travail, Droit Vivant", Ed. Wolters Kluwer, 26ème édition (2018)

Date de création du descriptif : 05/01/2018 - 15:13